





COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL COMPTE-RENDU DE LA 3^{PME} RÉUNION À PONTARLIER (MAISON DES ASSOCIATIONS) SAMEDI 30 SEPTEMBRE À 8H30.

ORDRE DU JOUR

- **♣** Approbation du compte-rendu de la réunion N° 2 du 2 juin 2023 à Besançon.
 - **♣** Bilan du Régional de Besançon du samedi 1er juillet 2023.
 - **♣** Bilan de la finale CRC-JP-BFC 9 et 10 septembre 2023 au Rosemont.
 - **Point sur les Championnats de France (délégués).**
 - Point financier.
 - **♣** Point sur les dossiers traités en Commission de Discipline.
 - Création d'un Facebook.
 - **♣** Calendrier 2024.
 - **♣** Congrès 15 et 16 décembre 2023 à GRANDE SYNTHE (59760).
 - ♣ AG du 25 novembre à Beure.
- **♣** Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier 07/2024.
 - **Marathon Jeunes.**
 - **♣** Concours propagande samedi 11 novembre 2023 au Rosemont.
 - **4** Questions diverses ou informations
 - + Point sur les inscriptions aux Championnats.
 - + Remise d'une coupe par le CD 58
- + Respect règlement pétanque Formations et réglementations Futur de la pétanque.
 - + Régional du district de Besançon







La réunion a débuté à **8h30**. Tous les membres sont présents sauf Chantal FRACHEBOIS et Christelle MARTELET excusées pour motifs personnels.

♣ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 2 du 2 juin 2023 à Besançon.

Suite à cette réunion, des réponses devaient être apportées. Le Président fait le point :

- Le Comité décide d'acheter un écran de télévision.

Après un tour d'horizon des clubs susceptibles d'accueillir des Championnats, il s'avère qu'une grande majorité de ces clubs possède déjà un écran de télévision. De ce fait, le Comité n'achètera pas d'écran de télévision. Il sollicitera les clubs accueillants. Si un club est dans l'impossibilité de fournir cet écran, le Comité se chargera d'en récupérer un.

- Le Comité décide de poser ces 2 questions à la FFPJP lors du congrès à SIN LE NOBLE en décembre 2023
 - « Ne serait-il pas judicieux d'imposer aux équipes de posséder un cercle au même titre que les boules, le chiffon et un mètre ?
 - « Tous les Comités Départementaux ne font pas de contrôles d'alcoolémie. Par souci d'égalité entre CD, la FFPJP ne peut-elle pas instaurer des contrôles d'alcoolémie obligatoires pour les Championnats qualificatifs. Aléatoires jusqu'en ¼ finale, obligatoires en ½ finale ».

Le comité valide. Le Secrétaire adressera en temps utile, ces questions à la FFPJP.

- Bilan financier de la finale de la coupe de France à Montbéliard.

Le Comité a demandé à la FFPJP de porter le **bénéfice** réalisé 1937€ à **4000€**. Une réponse était attendue en juin. A ce jour, la **subvention de 10 000€ du Département n'a toujours pas été versée**. Le Président a contacté le Conseil Départemental qui promet un versement au plus tard fin septembre. Dès que le versement sera effectué le président reprendra contact avec la FFPJP.

- La Commission Vétérans se réunira pour faire une version du règlement plus claire.

Une réunion en visioconférence de cette commission est prévue avant l'AG.

- Marathon.

Ce sujet est à l'ordre du jour de cette réunion.

- Utilisation du boulodrome.

Le Président de l'Amicale du Boulodrome devait éditer et envoyer une **fiche de réservation**. A ce jour, nous n'avons rien reçu. La communication avec le Président actuel s'avère complexe. Jean-Pierre CHALOPIN, vice-président de cette amicale contactera la personne concernée et nous informera.

- Feuille jury.

Elle a été transmise aux clubs par le secrétaire. Elle est sur notre site. « **Téléchargement – Feuille du Jury** ».







- Récompenses.

Des récompenses ou un dédommagement ont été demandés pour les bénévoles des jeunes. Pourquoi récompenser certaines personnes, alors que d'autres bénévoles s'investissent tout au long de l'année. **Tout ou rien, est la réponse du Comité.** Toutefois, à titre exceptionnel, des récompenses peuvent être décernées.

- Diplômes initiateurs.

Le CTFR a envoyé des mails aux personnes concernées. Ludovic BAUDEMENT doit apporter des réponses. Malheureusement, il n'y a pas de retour. Notre CTFR s'adressera directement à William ROUX « responsable de la formation à la FFPJP » pour obtenir une réponse.

Le secrétaire a envoyé un mail « formation 2023/2024 en BFC » le samedi 16/09 à tous les présidents de clubs. A ce jour, 4 clubs ont répondu favorablement.

Suite à ces réponses, le Comité approuve le compte-rendu de la réunion du 2 juin 2023 à Besançon.

♣ Bilan du Régional de Besançon du samedi 1er juillet 2023.

Ce Régional s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Pour le traçage des terrains, la dureté des sols ne facilite pas l'enfoncement des clous. Il est préconisé d'utiliser un perforateur.

Nombre d'équipes inscrites :

- 128 équipes pour le régional.
- 56 doublettes pour le complémentaire de l'après-midi.

Une équipe a été disqualifiée suite à son absence sur les terrains malgré plusieurs appels de l'organisateur. Le bilan financier rédigé par la trésorière.

Dépenses : 5144.64€
 Recettes : 6623.50€
 Bénéfice : 1478.86€

Jean-Pierre CHALOPIN demande à ce que les 2 montres offertes par LIP apparaissent sur ce bilan.

Ce bilan est positif grâce aux subventions de la ville de Besançon (1000€) et du partenariat du Crédit Mutuel (1000€).

Pour la première fois un atelier « Tir de Précision » parrainé par « Géant du Foot » a été organisé. Cette initiative a été un succès et a rapportée 274€.

♣ Bilan de la finale CRC-JP-BFC 9 et 10 septembre 2023 au Rosemont.

L'organisation de ce CRC-JP-BFC a été appréciée par toutes les équipes présentes.

L'après-midi, un concours en doublettes était organisé. Malheureusement, seul 25 équipes ont répondu présentes. La proximité de concours sauvages doit être une explication.

Le secrétaire déplore la difficulté à trouver des bénévoles pour la préparation et l'organisation de ces deux compétitions.

Le bilan financier rédigé par la trésorière.

Dépenses : 957.87€
 Recettes : 1415.50€
 Bénéfice : 457.63€







Le Comité remercie le District de Besançon pour la reprise de tous les invendus.

Point sur les Championnats de France (délégués).

Michel BILLOD MOREL a édité une fiche « Rapport CDF » via notre site :

- Téléchargement.
- Rapport CDF.

Elle est très explicite et peut être imprimée. Michel demande qu'un effort soit fait pour la prise et l'envoi des photos.

A ce jour **2 rapports n'ont toujours pas été adressés** à Michel, malgré ses relances par mails.

Le secrétaire en profite pour demander aux membres du Comité et aux Présidents de clubs **d'avoir la** politesse de répondre à ces mails.

4 Point financier.

Suite à l'absence de Chantal FRACHEBOIS pour raisons familiales, le bilan financier n'est pas présenté. La trésorière adressera ce bilan, par mail aux membres du Comité.

La commission des Finances se réunira avant l'AG et le bilan sera présenté lors de cette assemblée générale.

♣ Point sur les dossiers traités en Commission de Discipline.

Didier VIDAL, fait le point sur les **dossiers instruits en commission de discipline** depuis le début de l'année :

- Franck MAILLARD pour des propos publiés sur Facebook. Après audition en présence de son avocat, il écope d'un avertissement.
- Christophe MERCET pour des propos injurieux publiés sur Facebook. Après audition, il écope de six (6) mois de suspension ferme, 200€ d'amende. La suspension sera reconduite jusqu'au paiement de cette amende.
- André SOLBES pour agressions verbales et comportement agressif. Malgré plusieurs convocations en recommandé avec accusé de réception, ce joueur ne s'est pas présenté devant la commission de discipline. Verdict : six (6) ans ferme et 500€ d'amende.

Le Comité débat sur les comportements pendant les compétitions. Les arbitres doivent avoir la même façon de procéder sur tous les terrains. Ils ne doivent pas hésiter à **convoquer le jury de la compétition.**

Lors de notre AG, un chapitre « Incidents – Rôle du jury – Rapports » sera abordé.

Création d'un Facebook.

Un **Facebook dédié au CD 25 a été créé** par Michel BILLOD MOREL. Le Président demande un ou une volontaire pour gérer ce Facebook.

Nicole MARCHAND, volontaire est désignée à l'unanimité.

Avant parution sur le site, toutes les notifications doivent être validées par le Président du CD 25.

Page **4** sur **10**







Calendrier 2024.

Une ébauche du calendrier 2024 a été réalisée par Chantal. Les dates des championnats départementaux, régionaux et France sont positionnés. Les CRC, CDC, les 3 premiers tours départementaux de la coupe de France, le régional du District de Besançon sont également positionnés.

L'organisation de la coupe de France de Jeu Provençal sera envoyée à tous les présidents pour connaître leurs intentions. **Réponse impérative pour le 9 décembre**. Pour rappel, la date butoir d'inscription est fixée au **15 décembre 2023**. **La FFPJP n'accordera aucune dérogation**. La date butoir du premier tour de zone est arrêtée au 05 mai 2024.

En 2023, les clubs ont eu quelques difficultés pour trouver une date de rencontre satisfaisant les 2 clubs concernés.

Cette année, en fonction de **la disponibilité du boulodrome**, le CDC JP division1 sera terminé fin janvier. Les dates restantes attribuées au CD 25 : 17 &18/02 – 2&3/03 – 9&10/03 seront réservées pour cette coupe de France de Jeu provençal. Si elles ne sont pas utilisées, elles serviront au CDC JP Division 2.

Pour les Championnats, la priorité par district est la suivante en tenant compte du turnover et de la décision de ne plus attribuer un championnat au District du Haut Doubs avant le 14 avril.

Catégorie	2019	2020	2021	2022	2023	Date 2024	2024
Triplette Jeu Provençal	В		В	В	Н	27-28/04/24	B ou H
Doublette Provençal	В			Н	В	30-31/03/24	B ou M
Triplette Promotion	Н		Н	Н	M	04-05/05/24	В
Triplette Vétéran	Н		В	В	M	17-18/04/24	Н
Triplette Seniors Masc. Fém.	Н		Н	M	В	06-07/04/24	M
Triplette Mixte	Н		M	В	M	08-09/05/24	Н
Doublette Mixte	M		В	Н	Н	20-21/04/24	M
Doublette Vétéran	В		Н	M	В	03/09/24	Н
Tête à Tête Vétéran	В		Н	В	M	12/09/24	В
Doublette Senior Masculin + Ind. Féminin	M			Н	В	11-12/05/24	M
Doublette Senior Féminin + Ind. Masculin	В			Н	Н	13-14/04/24	B ou M
Tir de Précision		В			В		

Légende :

B = District Besançon

M = District Montbéliard

H = District Haut Doubs

Annulé COVID







Ce calendrier sera réajusté, complété en fonction des impératifs. Le processus par roulement de District sera précisé. Il sera finalisé lors des réunions calendrier par District :

- **Besançon** Rosemont vendredi 27 octobre 20h00
- **Montbéliard** Hérimoncourt samedi 28 octobre 9h30
- **Haut Doubs** Vercel samedi 28 octobre 15h00

Quelques remarques émises par les membres du Comité :

- Pour le régional du District de Besançon (06/07), rajouter le complémentaire de l'après-midi.
- Suite à quelques réflexions, il est rappelé (sauf erreur sur le calendrier) :
 - O Triplette ou doublette **féminin** = réservée aux femmes.
 - o Triplette ou doublette **masculin** = réservé aux hommes.
 - Triplette ou doublette sans annotation = ouvert à tous.
 - Triplette ou doublette **séniors** = interdit aux juniors.
- Tenues pour championnats :
 - o **Identiques.** Haut, bas, logos doivent être les mêmes.
 - o **Homogène.** Le bas peut être différent (short, bermuda ou pantalon)

Congrès 15 et 16 décembre 2023 à GRANDE SYNTHE (59760).

Les personnes désignées pour assister au congrès à Grande Synthe sont : **Jean-Pierre MARENGHI**, **Michel JACQUOT**, **Didier VIDAL**. Le comité approuve à l'unanimité.

Ces 3 délégués seront mis à l'approbation des présidents de clubs lors de notre AG à Beure.

♣ AG du 25 novembre à Beure.

Le secrétaire présente aux membres du comité la chronologie et les divers documents qui seront envoyés aux présidents de club.

Chronologie:

09h30: Préparation salle. Jean-Pierre M – Chantal F – Michel BM – Michel J

13h30: Ouverture salle:

- o Accueil signature présence. Michel J Lydie J Claude D
- o Récupération des tickets de tombola (président club). Valérie N, Nicole M, Gilbert F.
- o Café de bienvenue. Beure.

14h30: Début AG

16h00 : Pause. Buvette organisée par Beure

18h30: Fin AG. Buvette organisée par Beure => 19h00 maxi.

19h00 : Apéritif offert par le CD 25 et préparé par Beure.

20h00 : Tirage tombola. Jean-Pierre M, Valérie N, Nicole M, Gilbert F.







Invitations AG:

- o Monsieur Philippe CHANEY Maire de Beure
- o Monsieur Michel PIDANCET 1er Adjoint
- o Monsieur Jean-Marie MARAUX Trésorier FFPJP
- o Monsieur Robert DUTRONC Président Comité BFC
- o Monsieur Denis BILLAMBOZ Président du CDOS du Doubs
- o Monsieur Nuno LUIS Responsable des équipements sportifs de Besançon
- o Monsieur Julien MARAUX CTFR

Convocation AG. Le modèle présenté, avec l'ordre du jour est accepté.

Appel à candidat. Le modèle présenté est accepté. Une place est vacante. Une élection est prévue pour désigner un membre qui sera élu pour une année. Le tableau des voix par club est présenté et validé. A ce jour, 33 clubs représentant 1838 licenciés pour un total de 83 voix.

Pour rappel:

o 10 licenciés = 1 voix o 11 à 50 licenciés = 2 voix

51 à 500 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche de 50
 501 à 1000 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche de 100
 + de 1000 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche de 500

Règlement Intérieur. Le règlement intérieur avec ses modifications est présenté et approuvé par le Comité. Il sera mis à l'approbation des Présidents de clubs.

Tombola. Le modèle pour les billets de tombola élaboré par Michel BILLOD MOREL est accepté. La liste des lots sera définie par le bureau directeur et mis à l'approbation des membres du comité début novembre.

Tous ces documents seront envoyés par le secrétaire aux Présidents de clubs au plus tard le 3 novembre.

♣ Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier 07/2024.

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur la préparation de ce championnat des jeunes. Les rendez-vous avec la mairie de Pontarlier sont fructueux. Les diverses réservations sont faites :

- o Installations, sites, etc.
- Matériel.
- o Pas de car podium FFPJP, mais nous aurons celui de la ville de Pontarlier.
- Plans des terrains, planches, barrières, etc. Tout est calé en relation avec Janick FRACHEBOIS, Jean-Pierre et la ville.
- o Traiteur. Réservé « Au Doubs Gourmet ». Le même qu'en 2017.







Le Président demande aux membres du Comité de se positionner en fonction de leurs disponibilités. Ce tableau est une première approche qui évoluera en fonction des contraintes et des besoins.

A l'AG de BEURE, il sera fait appel aux bénévoles du CD 25. Le nombre de bénévoles par cellule sera défini ultérieurement.

FONCTION	RESPONSABLE	MISSIONS		
Président	MARENGHI JP	Responsable de la compétition		
Finances	FRACHEBOIS C	Responsable des Finances		
Bénévoles	JACQUOT M	Recenser et dispatcher les bénévoles		
Accueil	NICOLET V- JEANIN L	Gérer l'accueil des équipes, des officiels, du public		
Buvette	CHALOPIN JP	Commande et gestion buvette		
Informatique	BILLOD MOREL M	Gestion de l'informatique		
Exposants		Recenser les exposants ; Modalités		
Hygiène	NICOLET V	Gérer l'hygiène et les sanitaires		
Matériels	MARENGHI JP	Recenser le matériel et le dispatcher aux responsables		
Parking	DEVILLERS C - MOUILLESEAUX Y	Gérer les parkings		
Presse		Relation avec les différents organismes de presse		
Programme	NICOLET V - BILLOD MOREL M	Elaborer et suivre les modalités (création, diffusion, etc.)		
Traiteur/Repas	MARENGHI JP	En relation avec le traiteur, gérer les repas (effectifs, distribution, etc.)		
Secours	FAHY G	Référent médical – Pompiers, etc.		
Sécurité	FAHY G	Gérer le service de sécurité		
Sonorisation	NICOLET V - MARENGHI JP	Gérer la sono (micro, haut-parleur, etc.)		
Sponsors	CHABOD - PICON	Recherche de sponsors – liaison avec responsable finances		
Subventions	MARENGHI JP - FRACHEBOIS C	Demande de subventions : Partenaires, Pontarlier, Département, etc.		
Terrains	FRACHEBOIS Janick	Plans, traçage des terrains Traçage début de semaine = 8 bénévoles		
Tombola		Organiser une tombola (modalités, lots, etc.)		
Tenues		Recenser les tailles. Commander et distribuer les tenues.		
Photographe		Si le photographe de la FFPJP n'est pas présent, gérer avec un local		
Vente Tickets	MAUGAIN P	Gérer la vente des tickets ????		
VIP	NICOLET V- JEANIN L	Gérer les officiels et le salon VIP		







Marathon Jeunes.

Le marathon jeunes 2023 se déroulera à DIJON le 11 novembre. La formule retenue est la suivante :

- o 1 benjamin ou 1 minime.
- o 1 cadet ou 1 junior.
- o 1 initiateur ou 1 BF1.

Le **marathon 2024 sera organisé à BANS**, probablement le 14 novembre. Jean-Pierre MARENGHI a proposé une solution à la réunion de la BFC à AUXERRE. La décision sera prise ultérieurement.

♣ Concours propagande samedi 11 novembre 2023 au Rosemont.

Le district de Besançon, en partenariat avec les pompiers de Besançon souhaite organiser un **concours propagande le 11 novembre au Rosemont**. La formule reste à définir.

Le comité approuve cette initiative.

Pour rappel, la JPP & Sport Boule organise le 14 octobre à partir de 14h00, un concours propagande au boulodrome de Pontarlier. La formule : 1 adulte et 1 enfant de moins de 15ans licenciés ou non. Ce concours est limité à 24 équipes.

Questions diverses ou informations.

1) Point sur les inscriptions aux Championnats.

Michel BILLOD MOREL est satisfait. 19 clubs sur 21, qui ont participé aux 2 derniers championnats vétérans ont utilisé la nouvelle méthode par gestion concours avec envoi du fichier texte. La notice explicative, pour cette nouvelle méthode d'inscriptions a été envoyée à toutes les personnes faisant des inscriptions, ainsi qu'aux présidents.

Pour 2024, seul cette méthode sera utilisée. Pour les clubs réfractaires ou ayant besoin de conseils, ils s'adresseront à Michel pour plus d'explications. Attention, ceux qui n'utiliseront pas cette procédure ne pourront pas inscrire leurs licenciés.

2) Remise d'une coupe.

Le 20 août à NEVERS, Robert MAUJONNET, président du CD 58 a remis une coupe à Jean-Pierre MARENGHI à la fin du championnat de France triplette jeunes.

Cette remise de coupe est un **passage de témoins entre NEVERS et PONTARLIER** où se déroulera la coupe de France jeunes en juillet 2024.

3) Respect règlement pétanque – Formations et réglementations – Futur de la pétanque.

Yves MOUILLESEAUX déplore le laxisme dans l'application des règlements et des obligations :

- o Traçage des terrains.
- o Utilisation de cercles.
- o Application des règles (application stricte du règlement officiel pour la pétanque, etc.)







- o Présence d'un arbitre, même en CDC, sauf cas exceptionnel.
- o Arbitres stagiaires. Ils peuvent être rémunérés, même si ce n'est pas stipulé dans le règlement.
- Formation (BF1-BF2). Manque flagrant d'éducateurs. Pour accompagner les jeunes, la présence d'un éducateur est indispensable. Actuellement trop de parents se soustraient aux rôles des éducateurs. Il est urgent de trouver au sein des clubs des volontaires pour être formés.
- o Il serait souhaitable que les jeunes jouent avec une tenue réglementaire.

4) Régional du district de Besançon.

Jean-Pierre CHALOPIN confirme que le District organisera le Régional le samedi 6 juillet 2024. Ne pouvant être organisé au Rosemont (site occupé par la Lyonnaise), il se déroulera sur les installations du club de SAINT VIT. Une réunion est prévue en novembre avec ce club pour finaliser le dossier.

Le District organise 4 compétitions les 5-6 et 7 octobre. Un arbitre a été désigné. Jean-Pierre souhaitait que Rémi BOUDAUX, arbitre de Haute Saône vienne en tant que $2^{ième}$ arbitre. Une demande a été faite en ce sens. Elle n'a pas été acceptée.

Michel THOMAS, responsable de la commission d'arbitrage précise qu'il y a assez d'arbitre dans le Doubs. Certes, la répartition par district n'est pas égale, mais un arbitre peut officier dans tout le département. Certains clubs ne souhaitent pas payer les indemnités kilométriques.

L'ensemble de **l'ordre du jour étant traité**, le Président met fin à la réunion à 12h05mn.

Le Secrétaire du Comité Départemental Michel JACQUOT Le Président du Comité Départemental Jean-Pierre MARENGHI